



Le grand Monopoly mondial des terres agricoles

ÉRIC DE LA CHESNAIS

DEPUIS 2007 et la forte hausse des matières premières agricoles, qui a provoqué les émeutes de la faim, l'acquisition des terres cultivables est devenue la priorité numéro un de nombreux pays du globe, pour assurer leur autosuffisance alimentaire. Au premier rang d'entre eux, la Chine. « Avec 10 % de surfaces agricoles exploitables, la Chine doit nourrir 22 % de la population mondiale », explique un consultant agricole, Axel de Martene.

Les Chinois se sont donc lancés à la conquête de bons terrains. Résultat, une quarantaine de sociétés agricoles chinoises sont implantées dans 30 nations sur les cinq continents. Depuis 2007, les autorités de Pékin ont déboursé 1,5 milliard d'euros pour acquérir des terres. Ces fermes produisent surtout les denrées qui manquent en Chine : riz, soja, maïs... Près de 400 km² de terres kazakhes ont ainsi été cédées récemment à Pékin. À première vue, ce système paraît profitable aux nations - souvent pauvres - bénéficiant de ces investissements. Mais cette démarche a ses limites. « La Chine arrive avec sa propre main-d'œuvre, ses

semences et tient peu compte du contexte local de biodiversité », remarque l'ONG espagnole Grain.

Les transactions s'accroissent

Les voisins de la Chine se lancent également dans ces opérations de rachat de terres à grande échelle : la Corée du Sud a ainsi acquis des terres en Argentine pour se fournir en viande. Le Japon s'est intéressé à l'Égypte pour son huile végétale et son sucre, l'Inde à la Malaisie pour l'huile de palme. Sans oublier la Russie et les pays du Golfe comme l'Arabie saoudite, le Qatar et le Koweït qui participent aussi à ce grand Monopoly. Évidemment, tous ces mouvements ne font pas l'unanimité. Ainsi, l'opinion publique malgache n'a pas supporté qu'à l'automne 2008 son président Ravalomanana ait donné son accord pour vendre 1,3 million d'hectares à un prix dérisoire au coréen Daewoo. Le président a donc été renversé par des émeutes et son successeur a annulé la transaction.

N'empêche, selon l'International Land Coalition qui regroupe les ONG et les agences intergouvernementales, 30 millions d'hectares auraient déjà fait l'objet de négociations au premier semestre 2009, soit un peu plus que la surface exploitée en France (27,5 millions d'hectares). Un mouvement qui s'accroît : en 2008, 10 millions d'hectares avaient changé de mains. Et les Européens

notamment les Français (voir ci-dessous) ne sont pas épargnés par cette frénésie d'opérations. Pas étonnant car très tôt ils ont compris les enjeux liés aux terres arables. En 1957, la mise en place d'une PAC (politique agricole commune) était une façon de mutualiser les ressources et d'éviter les pénuries alimentaires. Une période révolue depuis longtemps. Aujourd'hui, l'Europe agricole est excédentaire et exporte beaucoup de ses produits. Il ne faudrait pas l'oublier en 2013, à l'heure où la PAC sera renégociée. Surtout dans la perspective d'une croissance d'un tiers de la population mondiale d'ici à 2050. ■

